



Espace Conduite dispose d'un agrément délivré par la préfecture de la Loire-Atlantique pour les établissements d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur et de la sécurité routière, conformément à l'arrêté du 8 janvier 2001 relatif à l'exploitation d'un établissement d'enseignement. Les numéros d'agrément sont E1504400090 (Espace Conduite Île de Nantes), E1504400080 (Espace Conduite Route de Vannes) et E1904400180 (Espace Conduite Chantenay).



68 Route de Vannes 44100 NANTES  
(Ligne Tramway 3 : Arrêt Longchamp)  
Agrément préfectoral : E 15 044 000 80  
Tél. : 02 40 76 01 01  
[routedevannes@espaceconduite-nantes.fr](mailto:routedevannes@espaceconduite-nantes.fr)



2 Bd des Martyrs Nantais de la Résistance  
44200 NANTES  
(Ligne Tramway 2 & 3 : Arrêt Vincent Gâche)  
Agrément préfectoral : E 15 044 000 90  
Tél. : 02 52 10 17 64  
[iledenantes@espaceconduite-nantes.fr](mailto:iledenantes@espaceconduite-nantes.fr)



102 boulevard de la Liberté  
44100 NANTES  
(Tram ligne 1 arrêt Égalité et bus ligne 10 arrêt Cabrol)  
Agrément préfectoral : E 19 044 00 180  
Tél. : 02 40 43 08 14  
[chantenay@espaceconduite-nantes.fr](mailto:chantenay@espaceconduite-nantes.fr)



[www.espaceconduite-nantes.fr](http://www.espaceconduite-nantes.fr)

Espace Conduite – Route de Vannes  
68 Route de Vannes 44100 NANTES  
Tél. 02 40 76 01 01  
[routedevannes@espaceconduite-nantes.fr](mailto:routedevannes@espaceconduite-nantes.fr)

Espace Conduite – Ile de Nantes  
2 Bd des Martyrs Nantais de la Résistance  
44200 NANTES – Tél. 02 52 10 17 64  
[iledenantes@espaceconduite-nantes.fr](mailto:iledenantes@espaceconduite-nantes.fr)

Espace Conduite - Chantenay  
102 boulevard de la Liberté 44100 NANTES  
Tél. 02 40 43 08 14  
[chantenay@espaceconduite-nantes.fr](mailto:chantenay@espaceconduite-nantes.fr)



Espace Conduite dispose d'un agrément délivré par la préfecture de la Loire-Atlantique pour les établissements d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur et de la sécurité routière, conformément à l'arrêté du 8 janvier 2001 relatif à l'exploitation d'un établissement d'enseignement. Les numéros d'agrément sont E1504400090 (Espace Conduite Île de Nantes), E1504400080 (Espace Conduite Route de Vannes) et E1904400180 (Espace Conduite Chantenay).

## PARCOURS DE FORMATION

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité, de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En vous engageant dans cette formation à la conduite à la sécurité routière au travers de la signature du contrat, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation suivant :

### Parcours théorique

La formation théorique qui porte sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média ou avec un enseignant (vérifier les heures de présence de l'enseignant sur le tableau d'affichage) ou via Internet.

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Cinq thématiques sont proposées. Vous devez obligatoirement assister à ces cinq cours. En fonction de votre emploi du temps, vous venez aux cours à votre rythme. Pensez à vérifier les jours, les horaires et les thématiques sur le tableau d'affichage.

### Parcours pratique

Pour que l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière prenne tout son sens, la formation se déroule sous le format de l'alternance.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- En ville ;
- En rase campagne ;
- Sur 2x2 voies ;
- De nuit (leçons prises en hiver).

Un voyage école vous sera éventuellement proposé.



Espace Conduite dispose d'un agrément délivré par la préfecture de la Loire-Atlantique pour les établissements d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur et de la sécurité routière, conformément à l'arrêté du 8 janvier 2001 relatif à l'exploitation d'un établissement d'enseignement. Les numéros d'agrément sont E1504400090 (Espace Conduite Île de Nantes), E1504400080 (Espace Conduite Route de Vannes) et E1904400180 (Espace Conduite Chantenay).

### En quoi consiste un voyage école ?

Il permet de partir en groupe de trois élèves qui conduisent à tour de rôle sur une demi-journée ou une journée.

Avant de partir, les élèves préparent au préalable l'itinéraire.

Ces voyages permettent d'apprendre à lire une carte, d'utiliser un GPS, de favoriser l'autonomie, d'apprendre en observant les autres élèves.

De l'écoute pédagogique vous sera proposée.

### En quoi consiste l'écoute pédagogique ?

Pendant qu'un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.